

Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire Marie-Victorin, tenue le 26 juin 2001 à 21 h 20, à la salle Flore laurentienne, située au siège social de la Commission scolaire Marie-Victorin, 13, rue Saint-Laurent Est, à Longueuil.

Présences

Commissaires :

Mesdames : Lucie Désilets, Fernande LeBlanc-Sénéchal

Messieurs : Michel Chamberland, Normand Héroux, Yves Langevin, Jean Létourneau, Serge Mainville

Formant quorum sous la présidence de madame Fernande-LeBlanc-Sénéchal

**Commissaires
représentant
les parents :**

- du primaire : Madame Johanne Gaudreau

- du secondaire : Monsieur Claude Roy

**Sont également
présents :**

Monsieur Rolland Descheneaux, secrétaire général

Monsieur Serge Lefebvre, directeur général

Madame Denise Lussier, directrice générale adjointe

Madame Huguette Richard, directrice générale adjointe

Madame Antonio Pellegrino, directeur général adjoint

Ouverture de la
séance

Madame Fernande LeBlanc-Sénéchal déclare la séance ouverte. Il est précisément 21 h 20.

56-CE-2000-2001
Adoption de l'ordre
du jour

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Chamberland que l'ordre du jour soit adopté avec la modification suivante :

Retirer le point 12.2

Adoptée unanimement

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et moment de réflexion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Procès-verbal :
 - 3.1 Exemption de lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 22 mai 2001
4. Questions orales du public
5. Affaires de la Direction générale
6. Affaires du Secrétariat général
7. Affaires du Service de la formation générale des jeunes
8. Affaires des Services complémentaires
9. Affaires du Service des ressources humaines
10. Affaires du Service de l'organisation et du transport scolaires :
 - 10.1 Calendrier scolaire 2001-2002 - École secondaire Gérard-Filion (secondaire spécial le BAC)
11. Affaires du Service des ressources financières et de l'approvisionnement
 - 11.1 Frais de parcours
 - 11.2 Emprunt temporaire - Fonds d'opérations courantes

12. Affaires du Service des ressources matérielles :
 - 12.1 PCP009/180 - École Christ-Roi
Réfection de la toiture/section A1 (partielle)
PCP030/181 - École Joseph-de-Sérigny
Réfection de la toiture/sections D1, D2, E4
 - 12.2 Harmonisation des ressources en entretien ménager/phase 1
13. Affaires du Service du développement institutionnel
14. Affaires du Service des technologies de l'information
15. Affaires du Service de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes
16. Autres points
17. Questions orales du public
18. Parole aux commissaires
19. Parole aux commissaires représentant les parents
20. Ajournement ou clôture de la séance

57-CE-2000-2001
Adoption du
procès-verbal de la
séance ordinaire du
22 mai 2001

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Jean Létourneau que le procès-verbal de la séance ordinaire du 22 mai 2001 soit adopté avec dispense de lecture et sans modification.

Adoptée unanimement

58-CE-2000-2001
Calendrier scolaire
2001-2002- École
Gérard-Filion
(secondaire spécial
le BAC)

CONSIDÉRANT les prescriptions de la *Loi sur l'instruction publique*;

CONSIDÉRANT les dispositions des conventions collectives des enseignants;

CONSIDÉRANT la consultation faite auprès des différentes tables de consultation;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Johanne Gaudreau :

QUE le calendrier scolaire 2001-2002 pour le secondaire spécial le BAC de l'école Gérard-Filion, daté du 9 mai 2001 soit adopté tel que présenté.

Adoptée unanimement

59-CE-2000-2001
Frais de parcours

CONSIDÉRANT que l'indemnité de parcours doit être révisée au 1^{er} juillet de chaque année conformément à l'article 4.2.2 de la Politique de frais de déplacement et de voyage;

CONSIDÉRANT qu'une analyse comparative des frais de déplacement a été effectuée;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Jean Létourneau :

DE fixer, à compter du 1^{er} juillet 2001, l'indemnité de parcours à 0,39 \$/km.

Adoptée unanimement

60-CE-2000-2001
Emprunt temporaire-
Fonds d'opérations
courantes

IL EST PROPOSÉ PAR madame Lucie Désilets ;

QUE le directeur général ou le directeur du Service des ressources financières soient autorisés à contracter pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin des emprunts temporaires s'établissant de la façon suivante :

Juillet 2001	64 072 510 \$
Août 2001	64 536 708 \$
Septembre 2001	75 571 216 \$
Octobre 2001	98 778 853 \$
Novembre 2001	100 005 065 \$
Décembre 2001	95 424 753 \$

pour fins d'administration budgétaire, avec la Banque Nationale du Canada, pour une période de six mois débutant le 1^{er} juillet 2001 au taux préférentiel consenti aux commissions scolaires;

Le tout sujet à l'approbation du ministre de l'Éducation du Québec;

QUE la Commission scolaire Marie-Victorin autorise la Banque Nationale du Canada à transmettre au ministre toute information relative à l'état des emprunts de notre commission scolaire;

QUE cette résolution annule et remplace la résolution 19-CE-2000-2001 du 24 octobre 2000 à toutes fins que de droit.

Adoptée unanimement

61-CE-2000-2001
PCP009/180 -
École Christ-Roi
PCP030/181 -
École Joseph-de-
Sérigny

CONSIDÉRANT que onze (11) firmes se sont procuré des cahiers de charge;

CONSIDÉRANT que onze (11) firmes ont déposé une soumission;

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme « Le Groupe des Sept, atelier d'architecture inc. », architectes;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Normand Héroux :

QUE le contrat pour les projets PCP009/180, école Christ-Roi, réfection de la toiture/section A (partielle) et PCP030/181, école Joseph-De Sérigny, réfection de la toiture/sections D1, D2, E4, soit accordé à la firme « Les toitures Vick » pour un montant total de 121 004,00 \$, taxes incluses, selon le tableau comparatif d'ouverture de soumissions du 31 mai 2001 déposé par le Service des ressources matérielles;

QUE la directrice du Service des ressources matérielles soit autorisée à signer les contrats et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

Adoptée unanimement

62-CE-2000-2001
Harmonisation des
ressources en
entretien ménager/
phase 1

CONSIDÉRANT la recommandation du comité aviseur sur l'harmonisation des ressources en entretien ménager;

CONSIDÉRANT la consultation des tables sectorielles primaires, secondaires et de l'éducation des adultes;

CONSIDÉRANT l'offre déposé par la firme « Laboratoires Choisy Itée »

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Yves Langevin :

QUE le contrat de services professionnels pour le mandat d'étude pour l'harmonisation des ressources en entretien ménager/Phase I soit accordé à la firme « Laboratoires Choisy Itée » pour un montant de 104 227,08 \$, toutes taxes incluses, pour une superficie approximative de 258 893 mètres carrés à 0,402 \$ le mètre carré;

QUE la directrice du Service des ressources matérielles soit autorisée à signer les contrats et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

Adoptée unanimement

63-CE-2000-2001
Clôture de la séance

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Normand Héroux que la séance soit close.

Adoptée unanimement

Il est précisément 21 h 30 lorsque les délibérations prennent fin.

L.I.P., a. 170

Présidente

Secrétaire général
